



Contrat de location CHALET et/ou EMPLACEMENT DE CAMPING

Réservation : Elle ne devient effective qu'après réception de votre acompte et de la confirmation de la Direction du village sous 10 jours :

Emplacement de camping : Acompte de 30 % du montant total de votre séjour + 20 € de frais de dossier

Location de chalet : Acompte de 30 % du montant total de votre séjour + 20 € de frais de dossier.

Solde du séjour : **Emplacement de camping :** Il vous sera demandé à votre arrivée.

Location de chalet : Il doit nous parvenir au plus tard 30 jours avant votre arrivée prévue, sans rappel de notre part.

Le paiement du solde peut être échelonné en plusieurs versements tous les mois sans frais supplémentaires.

Week-end ou séjour en location de chalet réservé moins de 30 jours avant l'arrivée, le montant total du séjour sera demandé à la réservation.

Arrivées : **Emplacement de camping :** Arrivée entre 13 h et 20 h - Départ avant 12 h.

Location de chalet : Arrivée le samedi entre 16 h et 20 h - Départ le samedi avant 10 h.

En cas d'arrivée retardée ou départ anticipé par rapport aux dates prévues, l'intégralité du séjour reste due, il n'y aura pas de remboursement.

Dans tous les cas vous devez nous en avvertir à l'avance.

Week-end : Arrivée entre 12 h et 20 h - Départ du village avant 17 h.

Caution : Lors de la mise à disposition de votre chalet, une caution de 270 € (par chèque ou espèces) vous sera demandée, elle vous sera restituée après l'état des lieux, contrôle du ménage et restitution du badge d'accès. Toute dégradation ou ménage incomplet vous sera facturé. Toute vaisselle cassée doit être remplacée à l'identique ou équivalent avant le départ ou retenue sur la caution suivant le barème en vigueur dans le livret d'accueil.

Dans le cas de départ en dehors des horaires d'ouverture de la réception, le chèque de caution vous sera retourné par courrier sous 8 jours. Pas de départ la nuit.

Annulation de séjour : Toute annulation doit nous être notifiée par lettre recommandée. Les frais de dossier seront conservés dans tous les cas.

Il vous sera facturé des frais d'annulation selon le barème ci dessous :

1. de l'acceptation du séjour jusqu'à 30 jours du départ : 30 % du montant total du séjour.

2. de 30 jours à 15 jours du départ : 50% du montant total du séjour.

3. moins de 15 jours du départ : 100 % du montant total du séjour.

Vous êtes en train de réserver vos vacances !! Nous vous recommandons vivement de souscrire à l'assurance annulation. Pour 31€ /an, la carte multi-avantages de la FFCC (Fédération Française Camping Caravaning) inclut cette assurance pour la famille et de nombreux autres avantages. Si vous êtes intéressés(s), renvoyez nous le coupon complété accompagné d'une copie recto/verso de votre carte d'identité et d'un chèque de 31 € libellé à l'ordre de la FFCC. Nous nous chargerons de vous renvoyer votre carte par courrier.

Entre d'une part : La SARL LES PINS - Siège social : Route de Valgorge 07260 JOYEUSE - N° SIRET 387 708 423 000 18 tribunal d'instance d'Aubenas

Et d'autre part :

Nom : Prénom : Profession :

Adresse : Ville : Code postal :

Téléphone : Mobile : Mail :

Date d'arrivée : Date de départ : Nombre de nuits :

Nombre de personnes au total : Animal Espèces : Races*

(Y inclus les bébés)

1 seul animal est accepté par chalet ou emplacement - *Sauf chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

Nom	Prénom	Date de naissance	Nom	Prénom	Date de Naissance

LOCATION CHALET : (Cochez votre choix)

Seules les personnes inscrites sur le contrat seront acceptées à l'arrivée.

Le nombre d'occupants (bébé inclus) ne doit pas dépasser la capacité maximale annoncée sur la documentation.

- Mimosa bleu
- Mimosa (*)
- Edelweiss (*)
- Joker
- Fougère
- Lavande
- Bruyère
- Garrigue
- Sequoïa
- Acacia

EMPLACEMENT DE CAMPING : (Cochez votre choix)

(6 personnes max. par emplacement)

- Tente
- Caravane
- Auvent
- Camping car

Surface :

Longueur :

Souhaitez-vous : Electricité (6 A)

Réfrigérateur

(Un chèque de caution de 150 euros vous sera demandé pour la location du réfrigérateur)

Dans tous les cas, précisez si vous aurez : Une remorque et/ou 2^{ème} véhicule et/ou tente supplémentaire

(*) Attention les tarifs des chalets « Mimosa et Edelweiss » sont fixés en fonction du nombre de personnes inscrites au contrat. Un seul véhicule est inclus dans la location ou sur l'emplacement. Tout véhicule supplémentaire doit être stationné à l'entrée du camping et fera l'objet d'une tarification supplémentaire.

Pour toute Location de chalet et/ou Emplacement de camping : Ci-joint mon acompte de 30 % de la totalité du séjour + 20 € de frais de dossier soit : €. J'ai bien noté les modalités de paiement du solde.

J'échelonne mes versements en : fois soit : par mois (sans frais) - Libellé au nom de « Sarl les Pins »

• Mode de règlement : Chèque bancaire - CCP - Mandat - Chèques vacances - Carte Bancaire - Virement * (Entourez le mode choisi)

*Les frais de virement sont à la charge du client

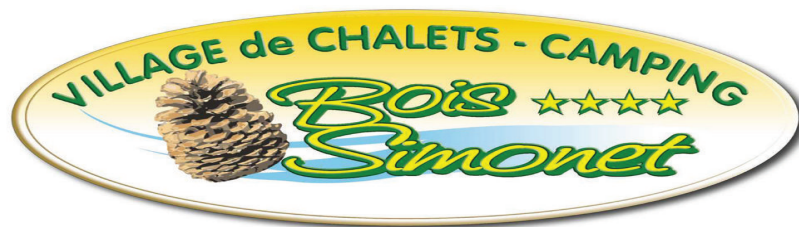
Si vous préférez régler par virement : Code IBAN : FR76 1390 6000 0985 0099 0851 519 - CODE BIC : AGRIFRPP839

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de réservation disponibles sur notre site internet, je joins obligatoirement le règlement du village signé.

Fait à Le / / 2012

Signature

Vos références :



NOS CONDITIONS GENERALES

1 – DISPOSITIONS GENERALES

Un contrat de location est établi et signé pour chaque séjour réservé que ce soit en locatif (chalet ou MH) ou en emplacement nu. Il est nominatif et toute location ne peut être cédée ou sous louée. Les mineurs ne sont pas acceptés sur le camping.

La réservation ne devient effective qu'après réception de votre acompte de 30 % ainsi que du règlement des frais de dossier et de la confirmation de la Direction du village. Elle fera l'objet d'un courrier de notre part sous 8 jours.

La Direction alloue elle-même les emplacements et/ou les chalets. Le nombre de personnes (bébé inclus) est limité à 6 par emplacement. Concernant les chalets et/ou MH, le nombre d'occupants ne doit pas dépasser le nombre précisé en fonction du type dans nos tarifs et documentations.

Un seul véhicule est inclus dans le prix du locatif et/ou dans le forfait emplacement. Tout véhicule supplémentaire devra stationner à l'entrée du camping et fera l'objet d'une tarification spécifique.

Le solde de votre séjour vous sera demandé à votre arrivée pour les réservations sur les emplacements ainsi qu'une caution de 20 euros pour le badge d'accès au site.

Concernant les chalets et/ou MH, le solde du séjour est à régler 30 jours avant votre arrivée prévue, sans relance de notre part. Le paiement du solde peut être échelonné en plusieurs versements tous les mois sans frais supplémentaire.

Différents modes de paiement sont acceptés : ANCV, carte bancaire, chèque bancaire, virement bancaire ou espèces.

Pour toute réservation enregistrée (W.E. ou séjour) pour un chalet ou M.H. moins de 30 jours avant l'arrivée, le montant total du séjour vous sera demandé à la réservation.

Toute annulation doit nous être précisée par écrit en courrier recommandé. Il vous sera retenu les frais de dossiers dans tous les cas ainsi qu'un montant proportionnel au montant total de votre séjour suivant le barème ci-dessous :

1. de l'acceptation du séjour jusqu'à 30 jours du départ : 30 % du montant total du séjour.
2. de 30 jours à 15 jours du départ : 50% du montant total du séjour.
3. moins de 15 jours du départ : 100 % du montant total du séjour.

Si le chalet ou MH ou l'emplacement, n'est pas occupé par le client dans les 24 h suivant la date d'arrivée prévue, le montant de l'acompte sera conservé et la Direction se réserve le droit de relouer l'emplacement ou le locatif. Tout retard dans la prise de la location devra nous être précisé par mail ou par tél. 24 heures avant la prise de location.

Il est strictement interdit de poser une tente à côté des chalets ;

Vous devez OBLIGATOIREMENT vous présenter à la réception (ainsi que vos visiteurs) avant de vous installer dans le camping. Nous vous remercions de respecter les horaires d'ouverture de la réception ainsi que le règlement intérieur du camping. Nous comptons sur vous pour informer vos visiteurs de l'obligation de le respecter également.

A votre arrivée :

A partir de 16 h pour les locatifs – A partir de 13 h pour les emplacements nus

Un livret d'accueil est à votre disposition dans le chalet. Vous y trouverez, entre autres, un inventaire du chalet que nous vous demandons de vérifier dans les 24 heures suivant votre arrivée. Vous êtes tenu de nous faire part de tout manquement ou dysfonctionnement à l'accueil dans un délai de 24 heures, par écrit revêtu de votre signature. Nous tiendrons compte de vos observations dans l'état des lieux de départ.

Une caution de 270 euros vous sera demandée à votre arrivée (chèque ou espèces) et vous sera restituée, le cas échéant à votre départ après l'état des lieux, contrôle du ménage et restitution du badge d'accès. Toute dégradation ou ménage incomplet vous sera facturé. La vaisselle cassée doit être remplacée à l'identique ou équivalent avant votre départ ou un montant sera retenu de votre caution suivant le barème en vigueur dans le livret d'accueil.

En cas d'arrivée retardée ou départ anticipé par rapport aux dates prévues, l'intégralité du séjour reste due, il n'y aura pas de remboursement. Dans tous les cas vous devez nous en avvertir à l'avance.

A votre départ :

Avant 10 h pour les locatifs – Avant 12 h pour les emplacements nus

Le chalet ou MH doit être rendu propre, vaisselle et réfrigérateur (dégivré) compris et les poubelles déposées à l'endroit prévu à cet effet dans l'enceinte extérieure. Le lave vaisselle doit être vidé et la vaisselle rangée. Le forfait ménage de 60 euros sera retenu de votre caution si votre location n'est pas parfaitement propre.

En cas de litige, la Direction se réserve le droit de ne restituer la caution que dans les 8 jours suivant votre départ afin d'évaluer le préjudice subi par le camping.

Dans le cas de départ en dehors des horaires d'ouverture de la réception, le chèque de caution vous sera retourné par courrier sous 8 jours. Il n'y a pas de départ la nuit (après 23 h et avant 7 h du matin).

LES ANIMAUX DE COMPAGNIE : Un seul animal est accepté par emplacement ou locatif

N'oubliez pas d'apporter le passeport et carnet de vaccination de votre animal. Nous vous rappelons que les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits sur le site.

Votre animal doit être à jour de ses vaccins et doit être tatoué ou pucé. Toute détérioration du fait de votre animal vous sera facturée. Vous vous engagez à respecter le règlement intérieur du camping pour les animaux de compagnie.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE :

Une attestation responsabilité civile devra être jointe à votre contrat (elle est délivrée gratuitement par votre Cie d'assurance).

La Direction décline toute responsabilité en cas de vol, perte, intempéries et en cas d'incidents relevant de la responsabilité du client.

BARBECUE COLLECTIF :

La préfecture de l'Ardèche interdit toute utilisation de barbecues individuels dans le camping. Un barbecue collectif est à disposition dans une zone sécurisée derrière l'accueil.

LES PISCINES : Slip de gain OBLIGATOIRE

Pas **de bermudas ni caleçons ... !** Pas **d'huile solaire** (crème tolérée)

Parasol et poussette sont interdits dans l'enceinte des piscines. Les jouets, bateaux, ballons, palmes, pelles, seaux, pistolets à eau etc.... sont interdits.

Il est interdit de manger, boire, fumer, cracher ou manger du chewing-gum.

Autorisations : Petites bouées ou brassards pour les enfants qui ne savent pas nager uniquement.

LES AIRES DE JEUX :

Elles sont réservées aux enfants du village sous la responsabilité et la surveillance des parents. Merci de respecter les tranches d'âge des enfants pour chacune d'elles. La direction décline toute responsabilité en cas d'accident. (Accès interdit après 23 h en haute saison).

DROIT A L'IMAGE :

Pour les besoins de notre communication (papier et internet), des reportages photos peuvent être réalisés au sein de notre établissement. Dans ce cadre, aucune contestation ni revendication n'est possible quant au droit à l'image de personnes apparaissant sur les clichés photographiques pris dans l'enceinte du Camping Bois Simonet.